



Les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne Edition 2022

Conditions de participation

Pour tout renseignement :

Courriel : j.quetier@eptb-dordogne.fr

Téléphone : 05 53 29 17 65

Reconnue par l'UNESCO en 2012, la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne a pour vocation de favoriser une meilleure prise en considération des relations entre les humains et la nature par les acteurs du territoire dans leurs différents domaines d'activité.

Article 1 - Objet

L'établissement EPIDOR, coordinateur de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, organise **jusqu'au 30 septembre 2022** les « Trophées de la Réserve de biosphère », un concours pour distinguer **les meilleurs projets et actions menés en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique**, thème défini pour la huitième édition.

Les projets candidats peuvent être :

- Des projets à venir
- Des projets en cours de réalisation
- Des projets déjà réalisés

Exemples de projets pouvant être candidats à l'édition 2022 des Trophées de la biosphère (liste non exhaustive) :

- *Des projets d'économie circulaire qui permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre ; de favoriser la réutilisation ou le recyclage des objets ou des matériaux...*
- *Des pratiques de production agricole qui favorisent la qualité des sols, le stockage du carbone et limitent l'utilisation d'intrants chimiques...*
- *Des circuits locaux d'approvisionnement, de production et de vente*
- *Des projets visant une utilisation plus rationnelle de l'eau*
- *Des solutions de construction et d'aménagement mieux adaptées aux conditions climatiques extrêmes*
- *Des projets qui favorisent le développement et l'utilisation d'énergies décarbonées*
- *Des modes de culture et des variétés plus résistantes à la sécheresse*
- *Des projets qui préservent les milieux naturels et leur capacité d'adaptation*
- *Des actions de sensibilisation ou de formation auprès des enfants, du grand public, des professionnels ou des élus*
- *Des actions culturelles (expositions, podcasts, documentaires...)*
- ...

Article 2 - Conditions de participation

Les trophées sont ouverts à toute personne physique ou morale, mineure ou majeure. La participation aux trophées de personnes mineures se fera sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Le concours est ouvert uniquement aux personnes et organisations actives sur le territoire de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne (voir carte en annexe 1).

Les candidatures peuvent être présentées par :

- Des entreprises
- Des exploitants agricoles et des groupements professionnels
- Des associations
- Des collectivités ou leur groupement
- Des établissements publics
- Des établissements scolaires
- Des particuliers
- ...

Article 3 – Dépôt des dossiers de candidature

Pour être valide, le dossier de candidature devra inclure :

- Le **formulaire de candidature rempli** (voir page 4 du présent document)
- Une **présentation détaillée du projet en une page recto-verso maximum** (voir modèle en annexe 2) :
 - o Titre de l'initiative
 - o Contenu de l'initiative avec une description qui mette en avant les caractéristiques centrales du projet (objectifs, méthodologie, outils développés)
 - o Lieu et personnes impliquées
 - o Eventuels résultats obtenus
 - o Eventuels développements à venir
 - o Eventuels témoignages
- Des **photos et/ou vidéos qui illustrent le projet** (des liens vers des albums ou chaînes en ligne sont acceptés)

Une fois complété, le dossier devra être envoyé sous format électronique, **au plus tard le 30 septembre 2022 à minuit** à l'adresse électronique suivante : j.quetier@eptb-dordogne.fr.

Pour un envoi postal, les dossiers sont à adresser à :

EPIDOR

Place de la Laïcité

24250 Castelnaud-la-Chapelle

Article 4 - Critères de sélection

Les projets seront examinés dans un délai de 60 jours suivant la clôture des candidatures et trois projets seront désignés « Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ». Les critères de sélection sont les suivants (**en gras** les critères indispensables) :

- **Lien du projet avec le territoire et le thème des Trophées 2022**
- **Exemplarité, capacité à être diffusé et dupliqué**
- **Pertinence de la réflexion et réalisation technique du projet**

- Bénéfices du projet pour d'autres personnes que son seul porteur et pour l'environnement
- Caractère local du porteur de projet
- Originalité et caractère innovant du projet
- Valeur éducative auprès du grand public, des élus et des professionnels
- Création de lien social
- Valorisation de savoir-faire spécifiques
- Prise en compte de critères artistiques, culturels et patrimoniaux
- Intérêt pour le territoire
- Renforcement des liens humains - nature

Article 5 : Remise des Trophées et communication

Si les conditions le permettent, une remise des « Trophées de la Réserve de biosphère » se déroulera à l'automne 2022 lors d'une cérémonie dédiée, organisée par le Comité français des Réserves de biosphère et l'UNESCO au cours de laquelle les projets sélectionnés seront présentés.

Article 6 : Valorisation des projets sélectionnés

La Réserve de biosphère s'engage à valoriser et médiatiser les projets lauréats à travers ses vecteurs de communication propres (presse, site internet, réseaux sociaux, lettre d'information...).

La participation au concours emporte acceptation de l'utilisation des noms cités et des images pour les besoins de la mise en valeur de la démarche.

Autres pièces constituant le présent dossier (annexes) :

- Formulaire de candidature
- Modèle de fiche descriptive du projet
- Carte du périmètre de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne (annexe)

Les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne sont organisés en partenariat avec le MAB-France, la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM) et l'Agence de l'eau Adour Garonne.



**Les Trophées de la Réserve de biosphère
du bassin de la Dordogne**

Edition 2022

Formulaire de candidature

Identité et coordonnées

Nom ou Raison sociale :

Le projet concerne : Entreprise Association Collectivité Particulier

Etablissement public Etablissement scolaire Exploitant agricole et GP

Autre (Précisez)

.....

Secteur(s) et filière(s) d'activité(s) :

.....

Nombre de personnes impliquées dans le projet (adhérents, élèves, etc. - précisez)

.....

Nom et prénom du responsable du projet :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse électronique : @

Site internet :

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence des Trophées de la Réserve de biosphère ?

.....

A :, le2022

Signature



Les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne Edition 2022

Fiche descriptive du projet

Ce document présente une trame de fiche descriptive pouvant vous guider dans la présentation de votre projet. Vous pouvez proposer une note de présentation libre qui détaille le projet et explicite son intérêt pour la préservation de la ressource en eau, des rivières et des milieux naturels associés du territoire (description, modes de mises en œuvre, résultats obtenus, partenaires éventuels, outils, etc.).

Titre de l'initiative/du projet

Contenu de l'initiative/du projet

- Description générale (*en quoi consiste le projet, date de création...*)
- Objectifs (*sensibiliser, faire découvrir des bonnes pratiques, créer du lien...*)
- Méthodologie de mise en œuvre et Outils développés (*quelles étapes de réalisation, quels supports...*)
- Lien vers les outils développés (si existants)
Si votre initiative comporte la création d'outils supports (site internet, jeux interactifs, plateformes d'échanges, blogs...) merci d'en indiquer les liens d'accès

Lieu de l'initiative

Personnes impliquées et leurs rôles

- Porteur de l'initiative
- Partenaires éventuels

Résultats obtenus (éventuels)

Toute indication permettant d'évaluer les impacts de l'initiative/du projet. La nature des résultats dépend de la nature du projet (modifications des pratiques/comportements, bienfaits sur la biodiversité, évolution du nombre de personnes sensibilisées, relais dans la presse ou autres médias, fréquentation des outils le cas échéant...).

Développements à venir (éventuels)

Le projet est-il fait pour durer dans le temps ? Si oui, quelles sont les conditions mises en œuvre pour assurer sa continuité ? Evolutions envisagées en termes d'organisation, de nouveaux partenariats, de fonctionnalités, d'outils...

Témoignages (éventuels)

Pratiquants, partenaires, visiteurs, utilisateurs...

Illustrations de l'initiative/du projet

Merci d'ajouter des photos illustrant le projet dans sa phase de conception ou d'utilisation, de mise en œuvre.

Vous pouvez ajouter tout lien vers des supports de communication présentant le projet (vidéos, brochures, flyers, site internet...)

Les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne 2022

Annexe – Carte de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

